



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au



Cerema

n°15 : Comité technique d'établissement

4 nov. 2014

Représentants **Cfdt: Cerema** : Claude GUILLET, Jean-Luc RZADKIEWA.

Programme d'évolution des systèmes d'information

Patrick BERGE Directeur de la DSI a présenté les travaux en cours. Le schéma directeur des systèmes d'information sera établi après approbation du projet stratégique du Cerema, puisqu'il sera au service des orientations de l'établissement. Pour rappel le Cerema a passé une convention pour 3 ans pour utiliser le réseau du ministère. Cela donne donc ce délai pour prendre les décisions nécessaires. Des études ont été lancées. Les premiers résultats sur les projets structurants (réseau, système d'exploitation, stockage, téléphonie...) permettront d'avoir des **scénarios chiffrés fin novembre**. En parallèle une étude est en cours sur le système d'authentification (poste de travail, Cerbere, messagerie). D'autre part, suite à une demande assez générale, un système de web conférence sera expérimenté en janvier pour une généralisation en mars. Enfin les logiciels scientifiques et techniques (dont certains ont été développés par les CETE) seront recensés. Une expérimentation de tablettes est à l'étude. Le parc de MAC doit également être recensé, ces outils ayant parfois un intérêt.

Le sujet de l'utilisation des **logiciels libres** a suscité des discussions. P BERGE a indiqué que le libre doit être utilisé mais que des directives ont été données pour autoriser l'achat de licences pour des utilisations particulières. L'achat groupé au niveau de l'établissement permettra d'ailleurs d'en réduire le coût. Les Dter et les Dtec peuvent si nécessaire acheter MS-Office (Word, Excel...). Il n'est pas aujourd'hui question de remplacer Libre Office.

Nous avons fait remarquer qu'il n'est peut-être pas judicieux de se présenter auprès de nos commanditaires en tant qu'experts alors que l'on n'utilise que des outils que n'importe quel particulier peut avoir et maîtriser.

D'autre part, nous avons demandé que la différence soit faite dans les **investissements** en matériel entre la bureautique et les outils nécessaires à des études. P BERGE indique que les investissements informatiques sont du ressort exclusif des directions locales.

Les premiers éléments de connaissance du domaine informatique seront transmis fin novembre (recensement des effectifs...). Il y aura ensuite un délai de 1 à 2 mois pour prendre les premières orientations (début 2015).

Utilisation de l'outil Sigma dans le cadre de la programmation

Bruno LHUISSIER directeur de la D4P retrace rapidement la mise en place de l'outil. Il précise que cet outil n'a pas été conçu pour établir un quelconque bilan mais pour la programmation. Il a notamment été mis en place pour articuler le travail des 11 DT. A ce jour environ 180 000 jours de production ont été validés et sensiblement le même nombre de jours de « non production ». Le coût de l'outil Sigma est de 400 k€ pour 2013-2014, 200 k€ pour 2015 et entre 100 et 150 k€ pour 2016. Pour information Swing coûtait entre 200 et 300 k€ annuel.

Parmi les **nombreuses doléances** à propos de cet outil, les OS ont insisté sur :

- **Le détournement de cet outil par certains cadres** pour évaluer la réalisation des objectifs individuels des agents. Les OS ont mis en garde la direction générale sur les risques psychosociaux que cela peut produire.

- Le temps de saisie pour un **résultat qui n'est pas fiable** puisque personne ne saisit les mêmes activités sous le même intitulé ou impute du temps sur les affaires bénéficiaires pour éviter de rendre trop déficitaires d'autres.

B LHUISSIER et B LARROUTUROU ont indiqué qu'ils feraient un rappel auprès de l'encadrement sur la bonne utilisation qui doit être faite de cet outil.

Il est rappelé que **l'encadrement N+2 ne doit pas avoir accès aux données individuelles** (cette directive doit être strictement respectée).

Élaboration du programme d'activité 2015 et utilisation de l'outil SINPPA

Bruno LHUISSIER présente SINPPA. Les programmes d'activités de chaque CPT seront disponibles courant novembre et consultables par tous les agents après identification Cerbère (depuis le site intranet du Cerema). Cet outil est également consultable par les directions générales du ministère mais pas avec le même niveau d'information. Elles n'ont pas le détail de la ventilation des actions par DT du Cerema.

Situation des effectifs du Cerema

Sylvie MOREAU directrice des ressources humaines du Cerema présente les chiffres : effectif total de 3049.2 ETP en janvier 2014, 3033.3 en avril, et 3028 en août et une **projection pour décembre 2014 de 3053 ETP**. La DRH considère que les effectifs sont stables pour l'établissement même si au niveau des DT la situation est contrastée. B LARROUTUROU indique que la DG n'a pas du tout la maîtrise des effectifs au niveau des DT et ne peut donc pas expliquer les disparités ! **Le siège est en augmentation mais des postes restent à pourvoir.**

Les OS avaient demandé un état des lieux plus précis des **mouvements**. S MOREAU indique que sur 2014 il a été constaté 240 entrées et 230 sorties dont environ 80 départs en retraite et 160 mobilités. Les postes pourvus sont pour 50% des vacants et 50% des susceptibles d'être vacant. Lors du dernier cycle, 41 agents sont sortis du Cerema pour aller au MEDDE et 78 y sont entrés.

La moitié des entrants vient du MEDDE et l'autre moitié d'autres ministères (PNA, détachements, etc) ou sont d'autres fonctionnaires dans le cadre des emplois publics. Il a été constaté 38 mobilités internes au Cerema.

B LARROUTUROU indique que l'objectif est toujours de 3101 ETP (3155 avec les vacataires).

Questions diverses (traitées très rapidement en fin de réunion)

- **Calendrier des réunions du CTE** : une réunion en février et une en mars.
- **Télétravail au sein du Cerema** : une directive ministère indique que le Cerema comme les autres services du ministère peuvent mettre ce système en place. Le DG indique qu'il n'a pas été prévenu que le Cerema serait cité dans ce texte. **Pour l'instant rien n'est prévu !**
- **Restauration collective** : un état des lieux précis est en cours et fera l'objet de discussions quand il sera terminé.

